

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2014)
Heft: 16

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale a retiré des données de la mensuration officielle en 2013

Le suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale retire des données de la mensuration officielle a été réalisé pour la septième fois en 2013. Les cantons ont tous pris part à cette opération, de même que la Principauté du Liechtenstein.

Les principaux résultats du suivi sont récapitulés ci-dessous.

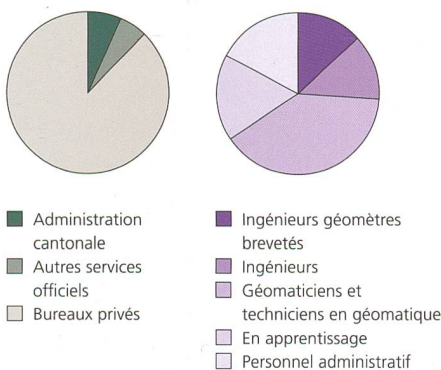
Etendue de la mensuration officielle

A la fin de l'année 2013, le nombre total de biens-fonds était de 4 044 100, ce qui correspond à une progression de 0,2% par rapport à l'exercice précédent. A l'échelle de la Suisse entière, 94,7% de ces biens-fonds sont enregistrés dans la mensuration officielle (MO), contre 91,3% l'an passé. 14 cantons ont désormais atteint une couverture territoriale complète, tandis que huit autres ont annoncé qu'elle dépassait 95%. A l'autre bout de l'échelle, on trouve trois cantons pour lesquels la couverture territoriale se situe entre 75% et 90% environ pour les biens-fonds.

Le nombre des bâtiments enregistrés dans la MO a continué à croître légèrement pour s'établir désormais à 2 933 899; les indications fournies par quatre cantons se fondent ici sur des estimations.

Nombre de personnes occupées à la mise à jour de la MO

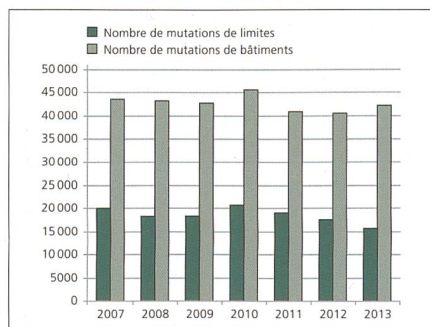
L'effectif est resté globalement stable et s'est élevé à 3 151 personnes (+0,3%) à la fin 2013. La répartition du personnel par employeurs et par catégories professionnelles est présentée sur les deux figures suivantes.



Activités de mise à jour dans la MO

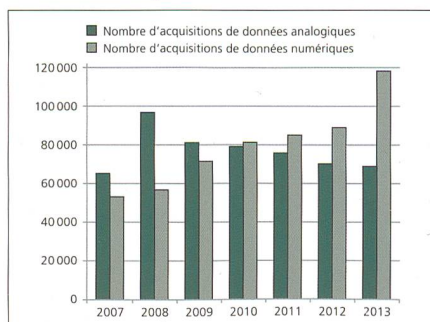
Le nombre de mutations de limites et de bâtiments est resté globalement stable en 2013. Au total, 58 028 mutations ont été entreprises (-0,7%), dont 15 763 mutations de limites (-11,9%) et 42 265 mutations de bâtiments (+4,3%).

Le chiffre d'affaires global a crû de 2,9% pour s'établir à 100,0 millions de francs, de sorte que le coût moyen d'une mutation s'est élevé à 1723 francs (contre 1663 francs l'année précédente).



Utilisation des données

En 2013, les recettes d'émoluments ont connu un nouveau recul de 8,3% pour s'établir à 8,7 millions de francs. Le nombre d'acquisitions de données analogiques a poursuivi son repli en 2013 (69 403, -3,3%), tandis que celui des acquisitions de données numériques a continué à croître fortement (118 720, +36,2%). La tendance à la préférence accordée aux données numériques (63% contre 37% pour les données analogiques, exercice précédent: 55/45%) s'est encore amplifiée et est très marquée désormais.



Les chiffres clés de l'année 2013

(entre parenthèses, la comparaison avec ceux de 2012)

Etendue de la mensuration officielle

Nombre de biens-fonds:	4 044 100	(+0.2%)
Nombre de bâtiments:	2 933 899	(+1.3%)

Effectif

Nombre de personnes employées dans la mise à jour de la MO:	3 151	(+0.3%)
---	-------	---------

Activités de mise à jour

Nombre de mutations de limites:	15 763	(-11.9%)
Nombre de mutations de bâtiments:	42 265	(+4.3%)
Chiffre d'affaires (en francs):	100,0 Mio.	(+2.9%)
Coût moyen d'une mutation (en francs):	1 723	(+3.6%)

Utilisation des données

Recettes d'émoluments (en francs):	8,7 Mio.	(-8.3%)
Nombre d'acquisitions de données:	188 123	(+18.4%)
Part des données analogiques:	37%	
Part des données numériques:	63%	

Daniel Steudler

Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
daniel.steudler@swisstopo.ch

Bien informer, c'est important

C'est un constat que les projets menés au cours des dernières années ont souvent permis de dresser: la réflexion sur l'information, au sujet de la progression des travaux ou de leurs résultats, n'a lieu qu'à un stade tardif. Deux conséquences en résultent: on manque une occasion de soigner son image auprès du public visé, au cas où des nouveautés auraient pu être annoncées plus tôt, et une pression plus forte pèse sur l'ensemble des travaux de rédaction. Le présent article entend montrer combien il est important de bien informer et quels aspects doivent être pris en compte dans ce cadre. Quelques notions sont par ailleurs précisées.

Pour bien saisir la portée réelle de l'information, il convient dans un premier temps de délimiter clairement entre elles les différentes notions en jeu.

Définitions

• La communication – un terme générique

«On ne peut pas *ne pas* communiquer.»¹ Autrement dit, tout ce que nous disons ou ne disons pas, tout ce que nous faisons ou ne faisons pas est lourd de sens. Les messages ainsi transmis produisent un effet sur leurs destinataires, se traduisant éventuellement dans leur comportement. Ce que nous disons et faisons relève alors d'une communication active, ce que nous *ne* disons et *ne* faisons pas relevant d'une communication passive.

La *communication* est l'action de communiquer, d'établir une relation avec autrui, de transmettre quelque chose à quelqu'un².

Ne pas communiquer activement, c'est donc courir le risque de passer inaperçu ou d'être mal perçu, d'être pris pour gauche ou dénué d'intérêt. Si cette règle s'applique aux individus ou aux entreprises, elle vaut également pour les autorités. Pour un service officiel, des conséquences financières peuvent par exemple en résulter: si ses prestations sont jugées trop peu connues, sa dotation peut être réduite au profit d'autres services à l'action plus visible.

• L'information – une communication bien ciblée

Comment influencer positivement la perception du destinataire du message transmis? En l'informant, tout simplement! Tout ce dont dispose le destinataire se résume à de la communication. Mais tout n'est pas de l'information, loin s'en faut. Que signifie alors l'information? Une définition très utile – y compris pour les autorités – pourrait être formulée ainsi:

L'information est le transfert (réussi) de connaissances qui faisaient auparavant défaut à une personne ou à une institution et qui lui permettent de prendre une décision appropriée pour résoudre un problème actuel.³

L'introduction de MN95 (mensuration nationale 1995) dans le canton de Bâle-Campagne constitue un bon exemple à cet égard⁴. Grâce au travail de fond réalisé en matière de relations publiques, le service spécialisé du canton n'a finalement eu à répondre qu'à une seule et unique demande émanant de la population.

Le point clé en cette matière est que l'information reçue par le destinataire lui permette de prendre des décisions. Cela peut par exemple signifier qu'il renonce au recours qu'il envisageait de déposer, parce qu'il a été bien informé en amont.

• Marketing et publicité

Les notions de marketing et de publicité sont souvent utilisées lorsque le thème de l'«information» est abordé. Ce n'est toutefois pas entièrement correct. Voici pourquoi:

par *marketing*, on entend l'orientation des activités d'une entreprise vers les besoins du marché;⁵

la *communication marketing* englobe l'ensemble des mesures de communication qui servent à faire connaître et finalement à vendre les produits ou les prestations proposés par une entreprise⁶

la *publicité*, partie intégrante de la communication marketing, vise quant à elle à diffuser des informations, portant sur un produit ou sur une prestation, de sorte que la demande des acheteurs s'en trouve stimulée.

¹ Citation de Paul Watzlawick (1921–2007), spécialiste austro-américain de la communication, psychothérapeute, sociologue, philosophe et écrivain.

² Source: Wikipedia.fr

³ D'après Harald H. Zimmermann (*18 juin 1941), spécialiste allemand des sciences de l'information et enseignant dans des hautes écoles

⁴ Cf. «cadastre» n° 15, août 2014, p. 4 et suivantes.

⁵ Cf. Marketing – Grundlagen für Studium und Praxis, Prof. Dr. Manfred Bruhn, 2007, GWV Fachverlage GmbH, Wiesbaden

⁶ Cf. www.kuerzeundwuerze.ch (librement traduit ici)



En conséquence, le marketing et la publicité sont plutôt réservés aux bureaux de géomètres privés. Si les autorités et les institutions proposent aussi des prestations, elles privilégient une information concrète et objective – conformément aux points précédents – tant que ces services ne sont pas simplement commercialisés dans une optique de profit.

Les éléments d'une bonne information

Bien informer ne va pas de soi. Quelques règles de base doivent être respectées:

- Une personne responsable de l'information doit être désignée.
- L'information transmise est parfaitement adaptée en termes de

contenu: il est techniquement irréprochable;

cible: son contenu est modulé en fonction des destinataires (= le public visé);

calendrier: au plus près de l'actualité, lorsqu'il y a une vraie nouveauté à présenter;

forme: formulée correctement, en plusieurs langues si un tel besoin existe.

En résumé

L'information est une forme active de communication. Pour qu'elle soit réussie, il est donc important de la prendre en compte suffisamment tôt dans le planning du projet. Car pour bien informer, le public visé doit être parfaitement identifié et le message à lui transmettre doit être clair. Il est ensuite essentiel de bien choisir le moment auquel on souhaite délivrer l'information, puis de remonter le temps à partir de cette date: il faut du temps pour rédiger un texte (et le faire relire par des tiers), pour assurer la parfaite cohérence de son contenu (et la correction des notions utilisées), puis sa traduction éventuelle (qui doit être vérifiée à son tour). Il est enfin judicieux de désigner d'emblée une personne responsable de l'information au sein du projet.

L'information doit produire un effet et elle le fait toujours. Mais cet effet ne sera positif que si la transmission s'effectue comme il se doit: elle aide alors à être bien perçu et à développer une relation de proximité avec la population comme avec sa clientèle.

Karin Markwalder
 Direction fédérale des mensurations cadastrales
 swisstopo, Wabern
 karin.markwalder@swisstopo.ch

Nouveaux ingénieurs géomètres brevetés en 2014



Figure 1:
De gauche à droite:
Oliver Brem, Andreas
Sidler, Beatrix Ruch-
Kirchhofer, Frédéric Wasser
et Michael Walch

Cinq nouveaux ingénieurs peuvent désormais porter le titre d'ingénieurs géomètres brevetés.

Brem Oliver, Ittenthal
Ruch-Kirchhofer Beatrix, Steckborn
Sidler Andreas, Küsnacht SZ
Walch Michael, Ruggell (FL)
Wasser Frédéric, Commugny

Ils ont reçu leur brevet le 5 septembre 2014 à Wabern, après avoir passé l'examen d'Etat avec succès. Ils sont donc dès à présent – à condition qu'ils s'inscrivent au registre des géomètres – habilités à réaliser des mensurations officielles dans toute la Suisse.

Nous félicitons les nouveaux titulaires du brevet pour leur réussite et formulons tous nos vœux pour leur avenir, tant professionnel que privé.

Roman Ebnetter
Président de la Commission fédérale
des ingénieurs géomètres
geometerkommission@swisstopo.ch

Patrick Reimann, nouveau président de CadastreSuisse

Patrick Reimann, géomètre cantonal du canton de Bâle-Campagne, a été élu président de la Conférence des services cantonaux du cadastre, CadastreSuisse, lors de la conférence ordinaire des 18 et 19 septembre 2014 qui s'est tenue dans le Jura.

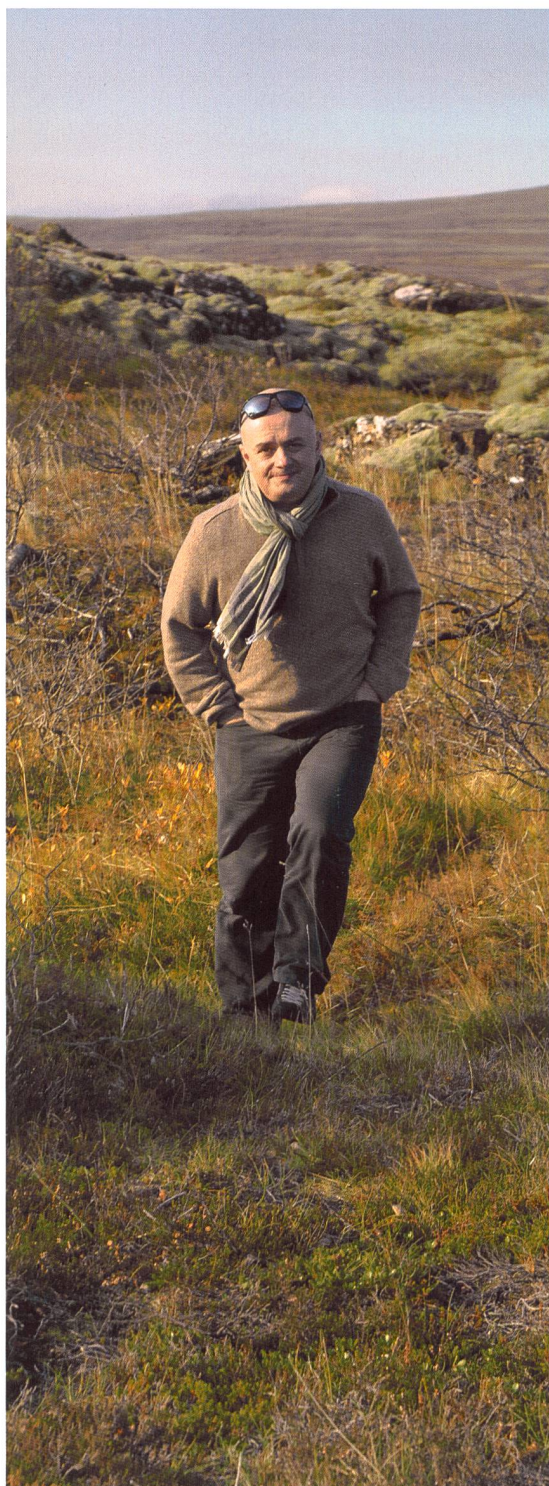


Figure 1:
Patrick Reimann –
désormais aussi en route
pour CadastreSuisse

C'est un mode de fonctionnement qui a fait toutes ses preuves: CadastreSuisse va donc continuer à assurer l'interface entre la Direction fédérale des mensurations cadastrales – conduite stratégique – et les responsables de l'exécution de la mensuration officielle et du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) dans les cantons – conduite opérationnelle.

Il s'agit, outre la mise en œuvre de la loi fédérale sur la géoinformation (LGéo) et des onze ordonnances qui l'accompagnent, de prêter aussi une attention soutenue aux dispositions complémentaires introduites dans la loi sur les forêts et dans celle sur l'aménagement du territoire. CadastreSuisse apporte son soutien au développement nécessaire du modèle de données et coordonne les règles régissant les nouvelles technologies. Concernant la mise en œuvre de la LGéo elle-même, les tâches à l'ordre du jour prochainement porteront notamment sur la constitution du cadastre RDPPF, sur l'archivage et l'historisation des géodonnées ainsi que sur diverses interfaces numériques.

La collaboration avec la CIGEO¹ et la CCGEO² s'en verra intensifiée. Nous continuerons à nous inspirer des idées formulées et des approches préconisées dans «Dimension Cadastre», de sorte que les contacts entretenus avec les Hautes écoles, IGS³ et l'OSIG⁴ resteront étroits.

CadastreSuisse
Conférence des services cantonaux du cadastre



Konferenz der kantonalen Katasterdienste
Conférence des services cantonaux du cadastre
Conferenza dei servizi cantonali del catasto
Conferenza dals servetschs chantunals da cataster

¹ CIGEO: Coordination intercantonale des géoinformations

² CCGEO: Conférence des Services Cantonaux de Géoinformation

³ IGS: Ingénieurs-Géomètres Suisses

⁴ OSIG: Organisation Suisse pour l'Information Géographique

La Suisse à l'honneur – Maurice Barbieri, nouveau président du CLGE

Maurice Barbieri, président d'IGS¹, a été élu à la présidence du CLGE (Comité de Liaison des Géomètres Européens), lors de l'assemblée générale des 26 et 27 septembre à Reykjavik.

Le fait que Maurice Barbieri ait été élu est d'autant plus remarquable que la Suisse ne fait pas partie de l'Union Européenne, dont les 28 pays membres sont également membres du CLGE.

Le CLGE est l'association Européenne des géomètres, forte au total de 36 états membres et 3 membres observateurs et représentant plus de 100 000 géomètres en Europe. Elle travaille en collaboration avec de nombreuses autres associations européennes comme EuroGeographics, PCC, EULIS, ELRA, EUROGI, ou mondiales comme la FIG et IPMS. Elle est active sur le plan politique et s'implique au sein de ses associations membres. Elle représente aussi bien les intérêts des géomètres privés que des agences gouvernementales. Elle est active aussi bien dans la promotion de notre profession en Europe que dans les relations avec le Conseil de l'Europe.



Au-delà de l'honneur que cela représente, cette charge est une vraie chance pour la Suisse d'être présente au faite de la hiérarchie européenne de notre profession. Cette élection récompense non seulement les qualités de Maurice Barbieri, mais elle représente également une reconnaissance de l'engagement dont la Suisse a fait part au cours de ces dernières années dans les projets européens et mondiaux, ainsi que la compétence de ses experts dans les différentes commissions.

Les défis à relever pour le futur sont encore nombreux, en effet, l'Europe est notre partenaire économique numéro un et la Suisse doit s'inspirer de ses derniers développements pour son avenir.

Nul doute que les prochaines années vont également proposer de vraies opportunités pour notre pays et pour notre branche d'être encore plus présents dans le microcosme de notre profession, mais aussi au-delà.

Ingénieurs-Géomètres Suisses
info@igs-ch.ch

Le CLGE en collaboration avec des associations européennes et mondiales:

EuroGeographics

Représente les agences nationales européennes de la cartographie, du cadastre et du registre foncier

PCC

Permanent committee on Cadastre

EULIS

European Land Information Service

ELRA

European Land Registry Association

EUROGI

European Umbrella Organisation for Geographic Information

FIG

Fédération Internationale des Géomètres

IPMSC

International Property Measurement Standards Coalition

¹ Ingénieurs-Géomètres Suisses

Figure 1:
Maurice Barbieri
(à gauche), président du
CLGE en compagnie de
Thomas Frick, membre
du comité de l'IGS lors de
la remise de la «cloche
suisse» à Reykjavik.



Cadastre RDPPF – le canton du Jura est en ligne

Circulaires et Express: dernières publications

Le Jura est le septième canton pilote à mettre son cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) en ligne. Depuis le 30 octobre 2014, des informations concernant les RDPPF peuvent être consultées sur le géoportail cantonal: www.cadastre.ch/ju.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Depuis la dernière édition du «cadastre» aucune circulaire n'a été publiée.

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
▶ 14.08.2014	MO-Express 2014/04 Stratégie en matière de points fixes pour la mensuration officielle (MO): consultation
▶ 09.09.2014	MO-Express 2014/05 Suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale retire des données de la MO – Résultats pour 2013 et questionnaire pour 2014
▶ 08.10.2014	MO-Express 2014/06 Questionnaire sur la représentation des servitudes géométriquement représentables

- ▶ Mensuration officielle
- ▶ Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être consultés sur le portail www.cadastre.ch → Mensuration officielle ou → Cadastre RDPPF.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

www.cadastre.ch/ch:
Informations sur les RDPPF en quelques clics de souris
Aperçu des géoportails RDPPF cantonaux
Etat: 30.10.2014

Légende

- 1^{ère} étape, disponible
- 1^{ère} étape, en cours d'élaboration
- 2^{ème} étape (mise en place dès 2016)

